



2 Période, renouvellement, changement, résidence permanente, permission d'une autre activité en dehors du statut acquis, permission d'effectuer la rentrée au Japon et son obtention

2-1 Durée de résidence

9 types de durée de résidence (15 jours, 30 jours, 90 jours, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, ou 5 ans), en plus, une durée décidée à l'unité mensuelle pour préparer à la sortie du Japon existent. Si l'on réside au de-là de la durée attribuée une autre permission est nécessaire.

*A propos de la durée de chaque statut, référez-vous aux tableaux [\(1\)](#), [\(2\)](#), [\(3\)](#), [\(4\)](#) du chapitre 1 <Vérification de votre statut de résidence>